

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **122 (1996)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouveaux espaces collectifs dans la ville contemporaine

Appel d'idées

L'organisme « Capitale Culturelle de l'Europe – Thessalonique 1997 » lance un appel d'idées européen sur l'organisation d'espaces publics dans la périphérie – ouest de l'agglomération de Thessalonique. Il fait appel à *EUROPAN*, programme européen pour les architectures nouvelles, pour organiser le concours.

Ce dernier s'adresse à tous les jeunes professionnels de la conception urbaine et architecturale d'Europe (architectes, urbanistes, paysagistes), seuls ou en équipes, tous âgés de moins de quarante cinq ans à la date limite du rendu.

Thème

L'appel d'idées anonyme porte sur le thème « *Nouveaux espaces collectifs dans la ville contemporaine* ». Formant une séquence dénommée « l'Arc Ouest », un ensemble de quatre sites localisés à la périphérie de Thessalonique, accompagné d'un cadre programmatique, est proposé aux concurrents. Les propositions devront comporter à la fois une réflexion urbaine globale sur la totalité de l'Arc Ouest et un projet sur un ou plusieurs des sites.

Prix et mentions

Un jury international composé d'experts décernera au maximum cinq prix et cinq mentions. Les équipes lauréates toucheront chacune une prime de 13 000 ECU (valeur à la date du rendu) et seront invitées à participer à un atelier à Thessalonique pour développer la formalisation de leurs idées. Les équipes lauréates et mentionnées seront invitées à participer au forum-débat et recevront une indemnité pour une maquette.

Expositions, forum et publications

Les propositions rendues feront l'objet d'une exposition internationale et seront publiées dans un catalogue. Un forum-débat autour des résultats sera organisé qui réunira les partenaires, les organisateurs, les représentants des villes, des professionnels, les membres du jury et les concurrents.

Inscription

Les candidats doivent s'inscrire auprès du secrétariat du concours à Thessalonique (Grèce). Les droits d'inscription sont fixés à l'équivalent de 60 ECU dans la monnaie du pays des candidats. Compte tenu du contexte économique, une exception est accordée aux concurrents résidant dans les pays d'Europe Centrale et de l'Est, pour qui les droits d'inscription sont fixés à l'équivalent de 30 ECU. L'inscription donne droit à un dossier complet des sites et au catalogue des résultats.

Les candidats ne devront pas omettre de préciser la langue dans laquelle ils désirent le dossier (anglais, français ou grec).

Calendrier

Lancement du concours et ouverture des inscriptions: *23 septembre 1996*

Inscriptions et délai de modification des équipes: *21 février 1997*

Expédition des propositions: *24 mars 1997*

Réception postale des propositions: *28 avril 1997*

Jugement - commission technique et jury: *mai 1997*

Proclamation des résultats: *début juin 1997*

Atelier des lauréats: *juin 1997*

Présentation internationale des résultats et du forum débat: *novembre 1997*

Jury

Il se compose de onze membres (cinq personnalités grecques et six experts internationaux).

Experts internationaux: Marcel Smets (Louvain, Belgique), architecte, urbaniste, professeur, critique et conseiller urbain; Peter Zlonicki (Düsseldorf, RFA), architecte, urbaniste, professeur et conseiller urbain auprès de l'IBA Ruhrgebiet; Bernard Reichen (Paris, France), architecte, urbaniste et membre du Conseil d'administration d'*EUROPAN*; Alvaro Siza (Porto, Portugal), architecte, urbaniste, professeur; Eduard Bru (Barcelone, Espagne), architecte, urbaniste, professeur; Kees Christiaanse (Rotterdam, Pays Bas), architecte, urbaniste, professeur.

Experts nationaux: un représentant de l'Ecole d'architecture de l'Université Aristote de Thessalonique, un représentant de la Chambre technique de Grèce, un représentant de l'Association des architectes de Thessalonique, un représentant de l'organisme Capitale culturelle de l'Europe-Thessalonique 1997 et un représentant de l'organisme du Plan de la Ville de Thessalonique.

Secrétariat du concours

European/Thessaloniki 1997, *Organisme Capitale Culturelle de l'Europe Thessalonique 1997*, avenue Vasilissis Olgas 105, GR-546 43 Thessalonique, Grèce; tél: 093 268143, fax: 0030 31 867870

Extension du musée argovien des Beaux-Arts, Aarau

Préqualification

La Direction des travaux publics du canton d'Argovie ouvre une phase de préqualification en vue d'un concours de projets portant sur l'extension du Musée des beaux-arts d'Aarau et l'aménagement du périmètre situé entre le musée et le bâtiment du gouvernement cantonal. Dix équipes de concepteurs seront choisies pour le concours lui-même. Cette phase préliminaire est ouverte aux équipes (architectes, ingénieurs et autres spécialistes) de toute la Suisse, pouvant faire état d'expérience dans le traitement d'ouvrages complexes (si possible dans le domaine

Fin de la partie
rédactionnelle

artistique). Trois des places sont réservées à des professionnels en début de carrière.

Inscriptions: jusqu'au 20 septembre 1996, par écrit au Département des travaux publics du canton d'Argovie, section bâtiment, Kasernenstrasse 21, 5001 Aarau (avec mention «Préqualification extension du Musée argovien des beaux-arts »)

Centre de rencontre Königsfelden/AG

Préqualification

La Direction des travaux publics du canton d'Argovie ouvre une phase de préqualification en vue d'un projet de concours portant sur un centre de rencontre dans le site de la Clinique psychiatrique de Königsfelden. Il s'agit de créer un espace central de 1200 m² où patients, visiteurs et personnel soignant puissent se rencontrer. Dix candidats seront choisis pour le concours lui-même. Cette phase préliminaire est ouverte aux architectes de toute la Suisse.

Inscriptions: jusqu'au 25 octobre 1996. Le concours se déroulera entre décembre 1996 et mai 1997. La documentation peut être demandée par écrit jusqu'au 16 septembre 1996 au Département des travaux publics du canton d'Argovie, section bâtiment, Kasernenstrasse 21, 5001 Aarau (avec mention «Pré-

qualification concours de projets, centre de rencontre Königsfelden)

Délais d'inscription aux concours

C'est l'une des vocations de notre revue que d'informer ses lecteurs de l'ouverture de concours, notamment d'architecture, et ce à temps pour que les intéressés puissent s'inscrire.

Force est de constater que les organisateurs ne nous facilitent pas toujours la tâche. C'est ainsi, par exemple, que notre rédaction a reçu le 28 août, via le secrétariat général de la SIA (lui-même informé tardivement), l'annonce de l'ouverture en Valais de deux concours d'architecture ouverts l'un aux architectes inscrits au registre suisse A ou B, diplômés EPF, EAUG ou ETS ou ayant reçu une formation équivalente (délai de préinscription: 20 juillet 1996), l'autre aux architectes établis, domiciliés ou bourgeois de l'une des communes du district de Sion ou de la commune d'Ayent (préinscription au 15 juillet 1996).

Cet exemple nous incite à en appeler aux organisateurs de concours pour leur demander de nous transmettre, dès que disponible et officielle, toute information utile, de façon à ce que nous puissions remplir la mission que nos lecteurs attendent de nous.

Rédaction

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Samaden/GR et Ville de Zurich	Plan de quartier pour Crusch/Samaden, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton des Grisons au moins depuis le 1 ^{er} juillet 1996 ou originaires de ce canton	30 sept. 96 (dès le 3 juin 96)	
Commune de Wettingen/AG	Neue Pädagogische Hochschule Wettingen/AG, CP	Architectes domiciliés ou établis à Wettingen au moins depuis le 1 ^{er} juillet 1995 ou originaires de cette commune	14 oct. 96 (dès le 28 mai 96)	
Arch.dipl.Ing. H. Kunze, Kaasgraben 21a, A-1190 Vienne	Réaménagement d'une partie de la brasserie Ottakring, Vienne (Autriche) Procédure de qualification	Architectes de l'Union européenne et de Suisse		
Etat et commune de Fribourg	« Planche inférieure », Fribourg, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg avant le 1 ^{er} janvier 1996 ou originaires de ce canton, autorisés dans le canton où ils pratiquent. Huit architectes extérieurs invités	20 déc. 96 (30 sept. 96)	18/96 p. 334

Nouveaux dans cette liste

Département cantonal argovien des travaux publics	Extension du musée des Beaux-Arts, Aarau, CP (préqualification)	Equipes de concepteurs de toute la Suisse avec l'expérience d'ouvrages complexes	20 sept. 96	20/96 p. 371
Département cantonal argovien des travaux publics	Centre de rencontre, Königsfelden/AG, CP (préqualification)	Architectes de toute la Suisse	16 sept. 96	20/96 p. 372

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.